

Après 22 mois au gouvernement, Victorin Lurel de retour sur la scène politique en Guadeloupe

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

11 avril 2014

Avril 2014, Victorin Lurel rentre en Guadeloupe après 22 mois passés au gouvernement en tant que ministre des outre-mer. C'est l'heure du bilan et des perspectives pour le leader socialiste plus décidé que jamais à ne

rien céder dans le combat politique en Guadeloupe. Avril 2014, Victorin Lurel rentre en Guadeloupe après 22 mois passés au gouvernement en tant que ministre des Outre-mer. C'est l'heure du bilan et des perspectives pour le leader socialiste plus décidé que jamais à ne rien céder dans le combat politique en Guadeloupe.



Victorin Lurel, leader socialiste de Guadeloupe

Victorin Lurel : Sans céder au triomphalisme, je suis assez content de mon passage au ministère des outre-mer. J'ai mérité de la confiance du président de la République. Je n'ai jamais perdu un arbitrage. Le Premier ministre a toujours arbitré en faveur des mesures que je proposais. Je rappelle que nous avons obtenu un ministère de plein exercice directement rattaché au Premier ministre, la nomination de trois ressortissants des outre-mer au gouvernement. C'est symbolique mais c'est important. Je suis satisfait aussi du retour de l'État dans les outre-mer. Car il y avait eu un désengagement total. Le concept de développement endogène était un écran de fumée qui voulait dire débrouillez-vous ! Nous avons appliqué aussi une méthode en établissant un lien de confiance avec les élus, la concertation avec le milieu économique. Je suis allé sur le terrain avec le président de la République et avec le Premier ministre. Nous avons pris des mesures immédiates pour sauver des territoires en faillite : la Polynésie, Saint-Martin, Wallis et Futuna, Mayotte. Le budget 2 013 a augmenté de 4 % celui de 2014 de 1 %. Nous avons sauvégardé et sanctuarisé la ligne budgétaire unique (LBU) dédié au logement, dégagé 500 millions de fonds exceptionnels d'investissement dans une période difficile. Nous avons obtenu 9 500 emplois d'avenir pour l'outre-mer ce qui représente 10 % de l'enveloppe

nationale alors que nous ne représentons pas 10 % de la population française. Nous avons obtenu des créations de postes dans l'éducation nationale...

Le Courrier de Guadeloupe : Venons-en aux mesures phares de votre ministère...

C'est indéniablement la loi de régulation économique outre-mer qui permet de lutter contre la vie chère, s'attaque aux monopoles et favorise la concurrence, réglemente les marchés de gros, interdit les exclusivités de marque comme c'est la règle en Europe et met en place le bouclier qualité/prix. Cette loi a permis de rendre du pouvoir d'achat aux populations, de préserver l'essentiel de la défiscalisation, de mettre en place le crédit d'impôts, de déployer le financement des entreprises avec la mise en place de la banque publique d'investissement (BPI). Nous avons également réformé le mode de fixation du prix du carburant. Nous avons initié aussi une loi sur la qualité de l'offre alimentaire qui permet aux producteurs locaux d'accéder dans des conditions favorables aux marchés publics (circuit court, fraîcheur, moins de CO2) une façon de donner la priorité à la production locale. Je signale en passant que toutes les lois que j'ai proposées au Parlement ont été votées sans opposition. Nous avons intégré le bouclier qualité/prix dans la production locale. Et je peux vous dire que les Réunionnais savent s'en servir. Nous avons fait baisser les prix de la téléphonie mobile. Le roaming sera supprimé d'ici décembre 2015. Nous avons fait baisser le prix du fret maritime (-10 %). Et je rends ici hommage à CMA CGM qui a bien compris l'enjeu. Reste maintenant à répercuter la baisse des coûts jusqu'au consommateur. Mais je serai vigilant là-dessus. Le dispositif Bino a été prolongé jusqu'à avril 2014. Après c'est le jeu du dialogue social. Nous avons également fait voter une loi organique sur la Nouvelle Calédonie appelée loi de décolonisation. Il y aura une élection provinciale d'ici mai 2014. Cette assemblée devra choisir une date pour un référendum d'ici 2018. Si l'assemblée ne le fait pas l'État le fera. Nous avons fait également voter une loi sur les tarifs bancaires dans les collectivités outre-mer.

Vous avez réussi à mettre en place de nouvelles règles pour le calcul du prix des carburants outre-mer mais la SARA qui fait plus de commerce que de raffinage n'est-elle pas condamnée à terme ?

Vous avez raison. Total veut sauvegarder ses profits et ne veut pas investir, alors qu'en investissant l'entreprise gagnerait à terme plus d'argent. S'il n'y a pas d'investissement, la SARA peut disparaître. Ils peuvent essayer de contourner la loi et amplifier l'importation depuis Trinidad. Mais de toute façon le modèle actuel est obsolète. Dans les mesures prises nous ouvrons les cuves de la SARA qui ont été financées en défiscalisation — donc avec de l'argent public — à tous les importateurs. La SARA devra louer ses cuves avec des facilités essentielles aux autres importateurs. C'est l'autorité de la concurrence qui va réguler tout cela. C'est ce schéma qui les a déchaînés contre moi. Mais si la SARA ne se modernise pas pour raffiner suffisamment pour les trois départements, je vous promets que l'entreprise est condamnée et devra dans un premier temps accepter la concurrence de nouveaux importateurs qui utiliseront leurs cuves. Par ailleurs je suis content d'avoir mis fin à une situation de blocage et de prise d'otage de la population pour du carburant. Désormais grève ou pas grève 25 % des stations devront rester ouvertes à toute la population sans compter ce que le préfet peut réquisitionner. Et je peux vous dire que sur le volet du carburant, je continuerai mon travail.

La France est dans une situation économique difficile, comment les outre-mer prendront-ils part au pacte de responsabilité ?

Il y aura une déclinaison outremer. Nous sommes dans la République. Nous participerons au redressement de la France. Mais nous avons dans le même temps prévu un vrai bing bang outre-mer. Le ministère des outre-mer disposera de 2 milliards d'euros, de plus il sera dégagé 4 milliards au niveau fiscal (N.D.L.R. : via la défiscalisation), et l'effort budgétaire de l'État se chiffrera à 13 milliards d'euros (N.D.L.R. : tous ministères confondus). De quoi vous dis-je organiser un vrai bing bang pour les outre-mer.

On vous a entendu concernant les élections municipales, vous estimez que le GUSR n'est pas loyal ?

Je vais plus loin que cela. Je dis qu'il y a un vrai problème de morale politique qu'il faut clarifier. Cela dit, s'il n'y a pas de liste commune à gauche pour les régionales ce ne sera pas une catastrophe. Ce que je crains et que je dénoncerai systématiquement c'est une étrange coalition

de la droite avec une certaine gauche dans un processus anti PS ou anti Lurel sous couvert de ni droite ni gauche donc tout est possible ou sous couvert d'évolution institutionnelle. Mais vous savez, je suis habitué. Nous au PS, nous avons toujours été unitaires pour deux.

On parle de plus en plus de la suppression du Département. Qu'en est-il et êtes-vous toujours hostile à une évolution statutaire ?

La suppression du Département ce ne sera pas l'affaire de cette mandature qui se termine en 2017. Par ailleurs, je tiens à affirmer que je ne suis nullement opposé à une collectivité unique, à condition qu'on dise aux Guadeloupéens ce qu'on veut faire vraiment. Si c'est une simple réorganisation de la gouvernance administrative qui ne répondra pas aux problèmes des Guadeloupéens je dis non. Il faut un vrai projet et dire aux Guadeloupéens où on veut les mener. L'instrument institutionnel ne peut être qu'un outil au service d'un projet qui fixe le cap et une véritable ambition pour la Guadeloupe.

Vous avez réussi à mettre en place de nouvelles règles pour le calcul du prix des carburants outre-mer mais la SARA qui fait plus de commerce que de raffinage n'est-elle pas condamnée à terme ?

Vous avez raison. Total veut sauvegarder ses profits et ne veut pas investir, alors qu'en investissant l'entreprise gagnerait à terme plus d'argent. S'il n'y a pas d'investissement, la SARA peut disparaître. Ils peuvent essayer de contourner la loi et amplifier l'importation depuis Trinidad. Mais de toute façon le modèle actuel est obsolète. Dans les mesures prises nous ouvrons les cuves de la SARA qui ont été financées en défiscalisation -donc avec de l'argent public- à tous les importateurs. La SARA devra louer ses cuves avec des facilités essentielles aux autres importateurs. C'est l'autorité

| Lurel, le retour

Josette Borel Lincertin démissionne de la présidence de la Région conformément aux engagements qu'elle avait pris. Le 12 avril interviendra au conseil régional un vote qui devrait reconduire Victorin Lurel au poste de président de Région. L'ancien ministre des outre-mer entre donc directement dans le vif du sujet. Bien décidé à en découdre.

VICTORIN WREL DE RETOUR



Illustration

" Nous avons des outils qui nous permettent d'anticiper les politiques du gouvernement en matière de décentralisation "

Le Courrier de Guadeloupe : Les communautés d'agglomération restent un concept flou que l'opinion publique a encore du mal à appréhender. Concrètement, dans la pratique qu'est-ce que ça change dans le quotidien des administrés ?

Jacques Bangou : "Cap excellence" a été actif dans les domaines de compétences qui lui ont été attribuées par les villes membres. Celles-ci ont, au tout début, été prudentes, voire timorées et notre coefficient de transfert reste faible. Mais dans tous les domaines transférés nous avons tâché d'être exemplaires : Pour l'eau dont on mesure aujourd'hui l'importance, nous avons investi régulièrement et fortement dans le remplacement des canalisations ; Nous avons fait un ouvrage remarquable qui relie Miquel à Baimbridge et qui nous fait économiser, à nous et à la Guadeloupe, 1,5 million de m³ d'eau potable/an ; Nous avons lancé les études pour doubler la capacité de Miquel et renforcer cette usine de traitement de l'eau ; Nous avons lancé le plus grand marché de traitement d'eaux usées pour une nouvelle usine à la Pointe-à-Donne. Nous avons

réuni les deux parties des Abymes (dans les grands fonds) qui étaient gérées par deux opérateurs différents, égalisé le prix de l'eau sur ces secteurs et diminué le prix de l'eau de plus de 40 % pour 80 % des familles de l'agglomération. Nous avons radicalement transformé le secteur urbain transféré à l'assainissement (axe Ignace-Miquel) et nous faisons de même en ce moment à Louisy Mathieu et au carénage ; Nous avons lancé un éco-quartier à l'assainissement. Nous sommes en cours de réhabilitation/reconstruction de toutes les structures culturelles transférées : Sonis, Centre des Arts, Renaissance, Bibliothèques de quartier. Nous avons piloté avec l'État le contrat urbain de cohésion sociale et nous accompagnons chaque année plus de 120 projets associatifs qui relèvent de la cohésion sociale pour plus de 2,4 millions d'euros. Mais au-delà de tout cela et ce qui nous permet d'appréhender l'avenir avec sérénité, ce sont tous les outils que nous avons mis en place pour maîtriser les secteurs de développement :

- Programme Local d'Habitat pour zoner les différents habitats et éviter les ghettoïsations pour riches ou pour pauvres et garder des couloirs verts,
- Schéma directeur du développement économique pour optimiser tout le potentiel du territoire en complémentarité et non plus en concurrence,
- Plan de Déplacement Urbain pour le transport (en liaison avec le Syndicat Mixte des Transports) avec un volet bus, taxis mais aussi un volet maritime et bien sûr le Tram,
- Mise en place d'un schéma de développement économique par la culture,
- Agenda 21 avec un plan climat énergie territorial, des mesures concrètes pour améliorer le bilan Carbone de " Cap ",
- Schéma des besoins sociaux au plus près de chaque famille avec analyse par groupes d'emplois : famille, petite enfance, pauvreté, précarité, logement, vieillissement...
- Gestion des eaux pluviales et des risques d'inondation avec station météo de proximité sur l'agglo et systèmes d'alertes,
- Schéma de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et des métiers du futur liés aux grands chantiers sur l'agglomération : CHU,

Grand projet de port, RU, Tram, STEP...

- Et bien entendu la poursuite et l'extension de la rénovation urbaine avec un volet social et un volet transport incontournable.

Ce sont ces outils qui nous permettent d'être opérationnels aujourd'hui dans tous les secteurs et basculer dans le faire en appliquant les choix politiques des conseils communautaires à venir, prêts à accueillir de nouvelles compétences et à anticiper les décisions gouvernementales en matière de décentralisation et de politique de la ville.

" En votre qualité d'élu de Guadeloupe en dehors de vos projets pour votre ville et pour votre communauté d'agglomération, quelle vision future avez-vous de la Guadeloupe ? Quel visage aimeriez-vous qu'elle prenne dans six ans ? "

Dans moins de dix ans les Guadeloupéens auront à leur service trois structures qui rythmeront leur quotidien : leur ville d'origine lieu incontournable de la première proximité et de construction identitaire, l'agglomération lieu de travail, de déplacement, de loisirs, bref lieu de vie, et la Région ou (je l'appelle de mes vœux) une collectivité unique qui, avec des compétences décentralisées ou des capacités décisionnelles territorialisées, coordonnera les différentes intercommunalités, assurera l'égalité des territoires, conduira les politiques structurelles du pays en matière d'énergie, d'environnement, de gros équipements dans une relation décomplexée avec la République.